



M.A.J. 29/10/2016

## BAREME D'HONORAIRES à compter du 15 septembre 2014

Prix de commercialisation du bien F.A.I		HONORAIRES TTC (1)	
<b><u>TRANSACTION</u></b>			
Jusqu'à		33 000 €	3 300 €
De 33 001	à	38 000 €	3 500 €
De 38 001	à	46 000 €	3 800 €
De 46 001	à	53 400 €	4 500 €
De 53 401	à	61 000 €	5 100 €
De 61 001	à	76 300 €	5 600 €
De 76 301	à	92 000 €	6 200 €
De 92 001	à	100 000 €	6 600 €
De 100 001	à	107 000 €	6 900 €
De 107 001	à	130 000 €	7 100 €
De 130 001	à	145 000 €	7 900 €
De 145 001	à	150 000 €	8 200 €
De 150 001	à	185 000 €	9 600 €
De 185 001	à	230 000 €	11 200 €
De 230 001	à	300 000 €	13 700 €
De 300 001	à	350 000 €	15 000 €
De 350 001	à	400 000 €	20 000 €
Au-delà	de	401 000 €	5 % du Net Vendeur

**VENTE : Locaux Commerciaux & Professionnels/ Immeubles de rapport : 10%**  
Hors taxes du prix Net Vendeur + T.V.A. à la charge du preneur

**LOCATION : Appartements & Maisons – Loi 89-462 du 06 juillet 1989**

- 200% du loyer mensuel T.T.C. hors charges partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.

Dans tous les cas la part preneur ; pour l'année 2014 ; ne pourra excéder onze euros par mètre carré de surface habitable (11 €/m<sup>2</sup>) pour notre zone. Soit trois euros par mètre carré (3€/m<sup>2</sup>) pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée et, huit euros par mètre carré (8 €/m<sup>2</sup>) pour la visite du locataire, la constitution du dossier de location et, la rédaction du bail. Ce plafond est révisable annuellement au 01 janvier par arrêté.

**LOCATION COMMERCIALE : 10% du loyer triennal + T.V.A. à la charge du preneur**

(1) Ce barème d'honoraires s'entend :

- TVA incluse au taux légal en vigueur soit 20.00% à compter du 01/01/2014 ;
- Honoraires à la charge du mandant.

**Nos prix de vente sont NETS ACQUEREURS c'est-à-dire FRAIS D'AGENCE INCLUS (F.A.I.), hors frais notariés d'enregistrement et de publicité foncière et, les loyers sont charges comprises.**

**CAS PARTICULIER :**

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par autre agence : L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais. Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

**S.A.R.L AVENIR IMMO AVESNOIS – 24 Place du Général Leclerc – 59440 AVESNES SUR HELPE**

RCS Avesnes T.G.I. 497.766.584 – Tél. : **03.27.57.57.57** – Fax : 03.27.57.05.77 - @ : [contact@cotehabitat.fr](mailto:contact@cotehabitat.fr)

S.A.R.L. au capital social de 8 000 € - Titre professionnel : Agent Immobilier - Carte professionnelle Transaction n° 1708T-Gestion 619G délivrées à LILLE – Caisse de Garantie : C.E.G.C. 16 rue Hoche – Tour Kupka – 92919 LA DEFENSE Cedex pour 110 000 euros Compte Séquestre : H.S.B.C. - n° de compte 08115353538 - 3 rue des Mathurins – 75440 PARIS Cedex

Visitez notre site : [www.cotehabitat.fr](http://www.cotehabitat.fr)